

**Déclaration CAPD 29 mai 2018**  
**SNUipp-FSU 54**



Madame l'IA-DASEN,

En tant que délégués des personnels, nous sommes plus qu'inquiets de la tournure que prend le dialogue social dans le pays, et notamment dans la fonction publique. En effet, le document de travail du 25 mai sur le nouveau modèle de dialogue social dans la fonction publique est un signe supplémentaire et inacceptable de mépris envers les personnels et représente un déni total du dialogue. Le travail que nous menons de pair en CAPD, comme nous allons le faire aujourd'hui, est riche et indispensable ; nous espérons que cela s'impose à tous ici et que le paritarisme sera défendu autant que possible. Ça tombe comme à Gravelotte, dit-on en Lorraine, et en effet, les annonces du gouvernement pleuvent, par voie de presse avant tout, et il devient difficile de garder la tête hors de l'eau.

En sus des annonces sur la fusion des académies et la fin des commissions administratives paritaires, les méthodes pédagogiques sont également au centre des attaques. Comment mieux attaquer les enseignants que de passer par le cœur même de leur métier ? Le ministre estime que « la liberté pédagogique n'a jamais été l'anarchisme ». Nous sommes des pédagogues, des professionnels qui prenons à cœur leur métier. Ainsi, les inquiétudes des collègues vont croissantes quant à l'année prochaine : évaluations formatées, formation imposée, méthodes et matériel prescrits... nous l'avons déjà dit : le temps de l'école n'est pas celui du politique. Les réformes ne peuvent se faire dans la précipitation et sans aucune consultation des collègues. Enseigner est un métier difficile, et lorsque notre ministre de tutelle agit de la sorte via ses envolées dans la presse ou ses circulaires, il y a de quoi nous fâcher et miner le moral des collègues. Nous sommes à ce moment de l'année où le mouvement met les écoles en effervescence, crée enfin de l'espoir chez ceux qui rêvent d'un poste depuis longtemps mais crée aussi de la déception chez ceux qui n'arrivent pas à muter ou à se stabiliser malgré plusieurs années d'ancienneté.

Les injonctions n'ont jamais facilité le fonctionnement d'une administration.

La liberté pédagogique n'est pas un privilège de nantis ni de l'anarchisme. C'est parce que chaque enseignant arrive à s'approprier plusieurs méthodes qu'il est efficace dans son travail au quotidien.

Quels fonctionnaires de catégorie A se font imposer leurs méthodes de travail ? Nous sommes des concepteurs, pas des exécutants. Que le ministre ne s'y trompe pas. De plus, ces injonctions sont en complète contradiction avec les incantations du Président de la République à ce que les citoyens prennent des initiatives, innovent, libèrent leurs énergies créatrices, agissent en responsabilité...

D'autre part, nous aurions dû étudier l'avancement à la Hors Classe puisque la note de service du 22 février 2018 précisait que les CAPD devaient se tenir avant le 31 mai. Pourtant, à ce jour, le ministère n'est toujours pas en mesure de fournir les contingents !

La casse de l'école publique est bien en marche, le SNUIPP avec les collègues ne laissera pas faire. Cette avalanche de mesures ne va pas enrayer la crise de recrutement qui s'installe dans la durée : mais gageons que cela est délibéré, puisque le ministère a tout à gagner en plaçant des contractuels face aux élèves, plutôt que des enseignants titulaires et formés. L'Éducation Nationale, et les élèves, ont tout à y perdre.